

Coordination : Attac Guyane  
2, rue C.Chlore  
97310 Kourou  
T/F 0594 32 31 69

## LETTRÉ OUVERTE DU COLLECTIF « Quel Orpaillage pour la Guyane »

Le Collectif souhaite réagir aux commentaires de certains médias, suite à la visite de Madame Le ministre de l'Outre-Mer et à la signature du préambule d'une « Charte Minière pour le progrès de l'activité d'extraction aurifère en Guyane » le 17 septembre 2004.

Si le Collectif se réjouit de la prise de conscience d'une partie des exploitants miniers, de la nécessité impérieuse de se remettre en cause pour sauvegarder la santé humaine et le milieu naturel, il ne saurait accepter, sous prétexte de « Charte » et d'arrêt de l'utilisation du mercure en 2006, que l'on propage l'idée fautive qu'il existerait un orpaillage « propre », participant au « développement durable » de la Guyane. En effet, une fois enlevé, le minerai ne se reforme pas. Par contre, son extraction exige la déforestation de larges portions de forêt primaire provoquant destruction de la biodiversité, érosion des sols, turbidité de l'eau avec flux important de matières en suspension, dont le mercure, présent à l'état naturel sur le socle ancien de Guyane, dans des proportions environ dix fois plus élevées que dans les sols des régions tempérées (La Recherche N°359 Déc 2002). Reconduisant ainsi les risques d'empoisonnement des populations.

De plus, une charte, sans contrôle stricte de son application par des organismes totalement indépendants, a toutes les chances de rester dans le domaine des vœux pieux, à moins qu'elle ne souhaite, par effets d'annonce et campagne médiatique bien orchestrés, faire oublier « qu'entre orpaillage régulier et irrégulier, il n'y a que l'épaisseur d'une feuille de papier à cigarette (Cap. Viard 9/6/04) ». En effet, sur les 86 PME PMI et artisans mineurs déclarés, beaucoup admettent discrètement qu'ils seraient en grave difficulté, s'ils devaient subitement cesser d'utiliser des clandestins et respecter la législation concernant cette activité. D'où une série de demandes d'aides diverses et variées allant de la détaxe du carburant à l'apport de réponses opérationnelles concernant les procédures de paiement en espèces et en or (Hiérarchisation des 22 propositions de l'Industrie Minière. FEDOMG-AGIEM-GSMG) Mais, comme le disait le 19 septembre sur ACG, Monsieur Karim Robo, secrétaire de la FEDOMG : « on a un lien culturel avec l'or, historiquement, il y a de très grandes familles Guyanaises qui ont travaillé dans l'or, on a toujours un parent ou un frère qui est dans l'or... ». Dans son rapport sur l'orpaillage, remis en septembre 2000 au gouvernement de l'époque, Madame Taubira, députée de Guyane et économiste de formation, parlait « d'opacité, d'intérêts hypocritement dissimulés » et en conclusion du séminaire organisé par la CCIG sur l'industrie minière le 5 décembre 2003, confirmait son opposition à l'orpaillage, car ne rapportant pas à la Guyane en proportion des nuisances engendrées. Propos censurés par les médias locaux.

Contre l'avis de la majorité des spécialistes, Madame Girardin a déclaré ne pas voir d'objection à l'extension de l'orpaillage dans la zone périphérique du futur Parc National,

signal fort adressé à une profession qui rêve depuis longtemps, de pouvoir orpailler sur la totalité du territoire comme en témoigne une campagne d'affichage financée par le Conseil Régional et signée par le FEDOMG ou l'on voit une Guyane toute en or massif, sans aucun rappel du tracé en discussion du « futur » Parc National. N'est-ce pas Monsieur Ganteaume, ex-Pdt du FEDOMG, qui lançait il y a quelques mois : « si les Amérindiens ne sont pas content, ils n'ont qu'à déménager !... Nous voulons pouvoir orpailler partout en Guyane !... (F. Farine dans Men MO Mag de Mai 04). Tandis que P. Rey, orpailleur très médiatisé, disait à Jean Aubéric Charles, Chef coutumier et Pdt de la FOAG, le 17 Septembre dans les bureaux de la Préfecture: « On va pouvoir vous aider, vous apprendre à orpailler !... » Durant les quatre jours passés en Guyane, Madame Girardin, n'a rencontré aucune communauté Amérindienne et n'a, à aucun moment, relayé le message humaniste du 23 juin, à l'Élysée, du Président Jacques Chirac, recevant quelques 70 communautés autochtones des trois Amériques, sur la nécessité de les protéger et de les accompagner à leur rythme, vers la modernité.

Il est à craindre, acculturation aidant et faute d'alternatives mises en place par l'Etat et la Région depuis 20 ans, que les jeunes autochtones de Guyane Française, ne cèdent aux chants des sirènes de l'orpaillage, mettant un terme au respect ancestral de leur civilisation envers la nature.

Le Collectif « Quel orpaillage pour la Guyane », composé de deux syndicats, douze associations et de 187 membres individuels, s'est créé en Avril 2004, devant la nécessité d'agir face au développement anarchique et destructeur de l'orpaillage, générateur d'une perte de repères pour la jeunesse Guyanaise, avec son train de violence, corruption, prostitution, MST, drogue et blanchiment d'argent. Refusant également d'être complice de la disparition programmée des Peuples autochtones de Guyane, il exige le retour à l'état de droit et la mise en place d'une véritable politique régionale de gestion minière totalement absente aujourd'hui.

Enfin, le Collectif considérant que la véritable richesse d'un pays réside davantage dans le niveau de savoir et d'intelligence des hommes et des femmes qui le composent, que dans l'exploitation d'une ressource EPUISABLE et soumise aux caprices de la Bourse, demande que l'argent public, que l'Etat s'apprête à investir dans la filière de l'or, contribuant ainsi à la disparition de la biodiversité de la seule forêt tropicale humide liée à la riche Europe, le soit dans la formation et dans un système scolaire et universitaire adapté à la Guyane et à la hauteur de ses ambitions.

Pour un véritable développement durable.

P. Monier  
Pdt Attae Guyane